

Winterthur et Zofingen, le 23 novembre 2006

Construire sur les succès – Oui à la révision partielle de la Loi sur les stupéfiants

Chère Madame la Conseillère nationale
Cher Monsieur le Conseiller national

Lors de la session d'hiver à venir, vous allez débattre au Conseil national de la révision partielle de la Loi sur les stupéfiants (LStup). Par ce courrier, les 25 membres de la Communauté nationale de travail politique de la drogue NAS-CPD aimeraient vous demander de soutenir cette révision partielle. La NAS-CPD regroupe autant des organisations qui se penchent sur le côté technique de la politique en matière de drogue et de dépendance que des organisations qui entrent en contact régulier avec la thématique des dépendances, dans leur engagement professionnel et au sein de la société civile (voir liste page suivante). Ainsi, la Communauté permet un échange entre des associations et la société, et facilite donc l'élaboration de positions en matière de politique des dépendances qui sont très largement soutenues.

Des connaissances et des réussites de la politique en matière de dépendance de ces 15 dernières années vont être consolidées grâce à la révision partielle de la Loi sur les stupéfiants :

- **L'ancrage dans la loi de la politique des quatre piliers** : la politique des quatre piliers est une combinaison subtile de la prévention, la thérapie, la réduction des risques et de la répression. Les réussites de cette approche ne doivent pas être minimisées. Les images de la scène ouverte de la drogue au Platzspitz appartiennent désormais au passé, la sécurité publique est garantie et les personnes toxicodépendantes sont soutenues dans leur situation difficile grâce à des thérapies et des mesures de réduction des risques. Avec la révision partielle, les quatre piliers sont enfin ancrés dans la loi.
- **Une prévention renforcée et une meilleure protection de la jeunesse et de l'enfance** : la nouvelle Loi sur les stupéfiants prend au sérieux l'adage « il vaut mieux prévenir que guérir ». La révision partielle place la prévention et le dépistage précoce au centre, étend la protection de la jeunesse aux enfants et renforce la répression dans les lieux où les enfants et les jeunes passent du temps.
- **Une répartition claire des tâches entre Confédération et cantons** : la nouvelle Loi sur les stupéfiants laisse aux cantons leurs compétences et améliore la coordination au niveau national. Afin de pouvoir allouer les ressources, limitées, de manière optimale, la Confédération coordonne la recherche, surveille les développements importants, est responsable pour l'assurance de la qualité et garde ainsi une bonne vue d'ensemble.

En votant Oui à la révision partielle de la Loi sur les stupéfiants, vous permettez d'ancrer ces réussites dans la loi et de poursuivre, à l'avenir, leur développement sur ces bases solides.

Les organisations soussignées vous remercient pour votre attention et vous adressent leurs meilleures salutations,



Jacqueline Fehr
Présidente NAS-CPD



Miriam Wetter
Coordination NAS-CPD

NAS-CPD Coordination
Miriam Wetter
Wuhrmattstrasse 28
4800 Zofingen

079 429 40 39
mailbox@nas-cpd.ch



Ärztegesellschaft des
Kantons Zürich



Aide Suisse contre le Sida



Arbeitsgemeinschaft für
risikoarmen Umgang mit
Drogen



Association faitière suisse
pour l'animation jeunesse
en milieu ouvert



Association pour la
légalisation des drogues



Verein zur Förderung der
Techno- und Partykultur
in der Schweiz und
Minderung der
Drogenproblematik



Comité de recherches
sociologie de la santé de
la société suisse de
sociologie

CR SSS

Fédération des médecins
suisses



Verband der
Deutschschweizer
Suchtfachleute



Fédération Suisse des
Psychologues



Groupement Romand
d'Etudes sur l'Alcoolisme
et les Toxicomanies



Centrale nationale de
coordination des
addictions



Association faitière des
enseignantes et
enseignants suisses



Pro Juventute Suisse



Santé publique suisse



Conseil Suisse des
activités de jeunesse



Société Suisse des
Pharmaciens



Association suisse des
professionnels de l'action
sociale



Institut suisse de
prévention de l'alcoolisme
et autres toxicomanies



Société Suisse de
Psychologie de la Santé



Swiss Society of Addiction
Medicine



Association des
professionnels chrétiens
des réhabilitations et
thérapies de la
toxicomanie



Verband der Eltern- und
Angehörigen-
vereinigungen
Drogenabhängiger



Association des médecins
cantonaux suisses

VKS
AMCS